

Délibération n°2103-14

L'an deux mille vingt et un, le vingt-neuf mars à 19 heures 15
Le Conseil Municipal de la Commune de CANTARON (Alpes Maritimes) étant assemblé à huis clos, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Gérard BRANDA, Maire.

Conseillers en exercice : 15
Présents : 10 + 4 proc
Votants : 14

Etaient présents : Gérard STOERKEL – Eliane CALDEI-VIDAL – Christian DI MARTINO – Jean-Marc BLANIC – Pascale PELLETIER – Philippe ALLEGRINI – Béatrice ROZIER – Michel CORSINI – Fabienne GALLI

**Objet : Modification membres
Commission communication**

Absents excusés : Sandrine BARRALIS – Fabrice FONTAINE – Chantal BARBIER – Patrice MARTIN

Absente : Karine FAGES
Secrétaire : Eliane CALDEI-VIDAL

Monsieur le Maire informe l'assemblée que par délibération n°2007-04 du 22 juillet 2020, il a été désigné des membres à la commission communication.

Par délibération n°2012-03 du 16 décembre 2020, une modification a été votée pour procéder au changement du poste de responsable de cette commission. Monsieur Michel CORSINI, conseiller municipal délégué, est devenu responsable.

Aujourd'hui, après presque un an de fonctionnement, il est apparu opportun de procéder à la restructuration de certaines commissions afin d'optimiser leurs travaux.

Aussi, il convient de procéder à des modifications notamment par le rajout d'un membre titulaire et la suppression du membre suppléant.

Madame Sandrine BARRALIS est candidate titulaire
Madame Pascale PELLETIER se retire de la suppléance.

Les autres membres restent inchangés.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à se prononcer sur ces remplacements.

Est candidate : membre titulaire
- Sandrine BARRALIS, demeurant 111 chemin du Baoussé 06340 CANTARON est désignée par 14 voix POUR

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme

Le Maire,

Gérard BRANDA

Signé par : Gérard BRANDA
Date : 31/03/2021
Qualité : Maire